L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien.....$12 | payable d'avance.
Do. tous les trois mois.....3

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 12 NOVEMBRE 1840.

POUR GOUVERNEUR :
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

☞ Notre tableau des retours d'élection est actuellement complet. Si nous les chiffres sont exacts, la majorité de Hampton dans la Louisiane est de

3651.

ETAT COMPARATIF
DES VOTES EN JUILLET DERNIER, ET DE CEUX DONNÉS pour LE PRESIDENT ET LE VICE-PRESIDENT

☞ L'astérique indique les retours officiels. ☜

	PAROISSES.	Hans.	V. B.	White.	Léon
1er. District Comp.	Plaquemines,	60	230	10	256
	St. Bernard*	2031	1740	1793	374
	Jefferson*	250	66	273	87
	St. Charles,*	60	429	16	45
	St. James-Baptiste.*	133	45	136	72
	St. Jacques,*	279	37	300	19
	Ascension,*	218	210	227	198
	Lafourche Intérieure,*	330	44	380	92
	Assomption,*	366	340	394	102
	Terrebonne,*	313	99	145	7
		3674	2912	3765	1702
				Marg.	Cam.
2e. District Comp.	Iberville*	304	182	185	196
	Ouest Baton-Rouge,*	183	84	183	73
	Est Baton-Rouge,*	231	200	260	279
	Est Feliciana,	360	436	327	466
	Ouest Feliciana,		M. 33	180	201
	Pt. Coupée,	173	230	164	227
	Avoyelles,	127	307	136	315
	Washington,	M. 16		106	176
	St. Tammany,	304	80	106	116
	Pointe-Coupée*	143	134	117	166
		1732	1606	1920	1933
				M. ors	Wilm.
3me. District Comp.	St. Martin,	M.300		361	60
	Ste. Marie,*	309	67	314	50
	St. Mary,*	M. 73		380	300
	St. Landry,*	836	426	333	330
	Calcasieu,			135	273
	Avoyelles,	M. 44		155	97
	Rapides,*	473	383	385	308
	Natchitochery,*	411	406	461	864
	Caddo,	M.190			
	Claiborne,		M. 78	148	200
	Ouachita,	943	130	348	261
	Union,		M. 13	348	261
	Caldwell,	0	M. 13	25	111
	Catahoula,	350	251	145	963
	Concordia,*	270	113		
	Madison,*	76		270	311
	Carroll,*	96	114		
		3430	2084	3418	3359

RECAPITULATION

Des majorités de Ha rison :

1er. District Congressionnel.....		3161
2d. do	do	35
3me. do	do	1353
		3651

ELECTIONS—PENNSYLVANIE.

Nous croyons que la Pennsylvanie donnera son vote à Harrison; cependant la chose n'est pas encore certaine. Tous les journaux différent relativement aux résultats de cet Etat. Nous prenons ceux que donne le National Gazette, journal dont la modération et l'indépendance sont universellement reconnues.

PHILADELPHIE, 2 novembre.

"Quelque le gain de Harrison ait jusqu à présent dépassé les espérances de ses amis, l'augmentation des majorités de M. Van Buren dans certains comtés rend le résultat très douteux. Nous engageons donc nos amis à ne pas hasarder leur argent sur cette élection. Il est impossible de dire quel parti a triomphé, mais dans tous les cas la majorité sera très peu considérable.

Un gain de 300 voix serait peut-être suffisant pour élire Harrison.

Nous avons reçu les retours de Erie et de Washington. Le premier donne une majorité de 16.30, et l'autre une majorité de 571 pour Harrison : ce qui constitue pour Harrison un gain de 600 voix.

Le Mediocrian du 3, donne les retours de 42 comtés dont le résultat est comme suit :

Harrison,	25,086
Van Buren,	20,876
Majorité pour Harrison,	4,210

Les 13 autres comtés ont donné le résultat suivant au mois d'octobre :

Van Buren,	15,727
Harrison,	13,207
Majorité pour Van Buren,	2,520

D'après cet état des votes, on voit que si ces 13 dernier comtés votaient comme ils l'ont fait à octobre la majorité de Harrison serait de 1,690.

Nous recevons par la voie du Sud les retours d'un comté, celui de Washington qui donne à *Harrison* une majorité de 571. La majorité d'octobre était de 308; il y a donc un gain de 271 voix.

VIRGINIE.

La ville de Richmond donne 465 de majorité à Harrison, ce qui est un gain de 88. Dans le comté de Henrico la majorité whig est 98. En 1836 elle n'était que 41. Dans le comté de Chesterfield la majorité de Van Buren est 294 ; en 1836 elle était 110. Neuf autres comtés ont donné 1162 à Harrison et 153 à Van Buren. Cependant ces retours ne sont point aussi favorables qu'on l'avait espéré. Demain nous pourrons probablement dire le résultat positifs.

MARYLAND.

On lit dans le *Baltimore Patriot*, du 3 :

La ville de Baltimore donne à Van Buren une majorité de 31 voix : ce qui est un gain pour Harrison de 239 depuis la dernière élection locale.

GEORGIE.

On a reçu des retours de 43 comtés qui présentent presque sans exception des majorités de plus en plus considérables pour Harrison. La majorité de l'opposition lors des dernières élections congressionnelles sera presque doublée.

ALABAMA.

Dans le comté de Mobile, le seul dont on ait des retours, Harrison a obtenu 432 voix de majorité : ce qui présente un gain de 332 depuis les élections locales.

TENNESSEE.

Nous annonçions hier que les whigs avaient déjà une majorité de 3339 voix sur les élections de quatre comtés du district occidental ; nous avons les retours de neuf nouveaux comtés, et ces retours font monter la majorité à 3767 voix.

Dans le district oriental, les choses, à ce qu'il paraît, ne se présentent pas moins glorieusement ; 14 comtés auraient déjà donné 4600 voix de majorité en faveur de Harrison ; les quatre comtés dont nous avons à connaître ne peuvent manquer d'augmenter encore ce nombre.

Selon toute probabilité, la majorité dans le Tennessee dépassera dix mille voix.

INDIANA.

Tous les comtés dont nous avons des nouvelles donnent un gain considérable sur la majorité obtenue par les whigs dans les élections d'août : on estime à plus de 12,000 la majorité probable de HARRISON dans l'Indiana.

OHIO.

L'Ohio se distingue encore une fois par son ardeur en faveur de la cause whig, et nous ne serions pas étonnés que la majorité dans l'élection présidentielle n'élevât au chiffre énorme de 30,000 voix. En effet 36 comtés dont nous avons des nouvelles, donnent déjà un gain de SIX MILLE DEUX CENT QUARANTE HUIT VOIX.

MISSISSIPI.

Le Mississipi marche dans la même voie que les autres Etats. Le *Whig* de Vicksburg fournit des retours authentiques de 43 comtés. Les majorités réunies sont pour *Harrison* de 4422 voix.
Pour Van Buren de 1544 "
Majorité en faveur de Harrison, 2878 voix.

Il nous reste à connaître le résultat de l'élection dans 13 comtés. En supposant qu'ils votent comme ils l'ont fait en 1839, la majorité whig restera toujours au moins de DIX HUIT CENT VOIX.

KENTUCKY.

HARRISON reçoit glorieusement le Kentucky. On estime à 25 pour cent le gain de l'élection actuelle sur celle du gouverneur ; la majorité ne s'éloignera guère de VINGT MILLE voix. Le Kentucky a de grandes chances pour être l'*Etat du Drapeau* [Flag State.]

ILLINOIS.

Le comté de Gallatin donne, assurément, un gain considérable en faveur des whigs. Dans neuf comtés, le gain des whigs est de 1204 voix. Si la cause de la réforme fait les mêmes progrès dans le reste de l'Etat, l'Illinois est régénéré.

POSTCRIPTUM.—Nous avons reçu hier soir par le bateau à vapeur *Meteor*, des journaux de St. Louis jusqu'au 4 de ce mois. Voici ce que nous y trouvons à l'égard des élections :

MISSOURI.—A St. Louis, 718 voix de majorité pour Harrison.

ILLINOIS.—On n'avait reçu à St. Louis que peu de retours d'élection aux Illinois, toutefois on comptait déjà un gain de plusieurs centaines de voix pour Harrison. Le comté de Madison donne à notre candidat une majorité de 557 voix. Il faut ajouter à ce total 264 voix de majorité qu'a obtenu le ticket whig dans les villes de Quincy, comté d'Adams; Warsaw, comté de Hancock; et Hamhal, comté de Madison. Les districts du comté de Calhoun et celui de Bond, ont donné ensemble 66 voix à l'administration.

On lit dans le Cincinnati Republican du 31 octobre : "Le Général Harrison est arrivé hier ici dans un excellent état de santé. Il lui est arrivé hier une aventure qui prouve qu'il est loin d'être aussi vieux que le prétendent ses ennemis. Il parcourait à cheval une partie de son habitation, à travers laquelle passe le tunnel du canal de Whitewater ; dans un endroit parfaitement uni et qui était couvert de gazon, il sentit tout à coup son cheval s'enfoncer ; il sauta aussitôt à terre, tandis que le malheureux cheval tombait dans un trou d'une profondeur de 15 à 20 pieds. Grâce à sa vigueur, le général a évité un assez grave accident."

EVENEMENT MALHEUREUX.

Le bateau à vapeur *Persian*, se trouvant devant la ville de Napoléon, le 8, a eu sa bouilloire crevée. Le 1er. ingénieur, le contre-maître, deux chauffeurs et sept passagers de l'entrepont ont été tués ; 24 autres passagers de l'entrepont ont été échaudés, et 4 personnes manquaient à bord.

EXTERIEUR.

EUROPE.

Les nouvelles que nous donnons aujourd'hui ne sont pas celles qu'on attend par la voie de New York ou de Boston : elles nous viennent par un navire arrivé de Liverpool à Charleston le 5 courant. Elles vont pour Liverpool jusqu'au 9 octobre, pour Londres jusqu'au 8 et pour la France jusqu'au 6 au soir. Sans avoir rien de décisif, elles ne manquent pas d'un certain intérêt et nous feront attendre avec plus d'impatience encore les renseignemens plus frais que nous apportent les navires à vapeur du Nord.

QUESTION D'ORIENT.

La question d'Orient est toujours au même point; le bombardement et la prise de Beyrout qui, suivant beaucoup de gens, devaient amener des hostilités immédiates, n'a produit jusqu'à présent qu'un seul résultat: augmenter l'irritation qui règne en France. Si l'on en croit les journaux anglais dont quelques extraits sont reproduits par les feuilles de Charleston, M. Thiers ne reste pas en arrière de l'élan populaire; il veut toujours que la France se prononce énergiquement et promptement: il n'a pas tout d'abord, si l'on en croit les journaux anglais, trouvé ses collègues dans les mêmes dispositions; mais il a fini par les ramener à son opinion, et le ministère, tout en ne s'écartant ni de la modération ni de la prudence, est décidé à prendre des mesures énergiques. Le roi qui, malgré les paroles belliqueuses qu'on lui a fait prononcer, est toujours à la tête du parti de la paix, paraît lui même s'être rendu, mais non sans peine, aux représentations du cabinet tout entier; et il s'en rapporterait désormais à la sagesse de ses ministres.

Voici ce que dit à ce sujet le Sun de Londres du 8 octobre.

"La Convocation des Chambres est maintenant fixée au 1er novembre, et l'on prétend que le roi a donné à M. Thiers carte blanche pour agir comme il l'entendrait jusqu'à cette époque, de concert avec la majorité du cabinet; c'est dans une entrevue qui a eu lieu jeudi matin que M. Thiers a reçu cette autorisation. A la suite de cette entrevue, le chef du cabinet a rédigé un ultimatum qui sera adressé aux quatre puissances et qui établit bien nettement le statu quo. Un semaine après cet ultimatum a été sur le champ expédié à Londres. On ne fait encore rien de positif sur cet ultimatum, mais on croit qu'il réduit à trois les éventualités de guerre. 1o. le passage du détroit des Dardanelles par une flotte russe; 2o. l'attaque d'Alexandrie par les puissances alliées; 3o. la secrète tentative par ces puissances pour mettre à exécution le rejet de la proposition présentée par le sultan contre Mehemet-Ali. Si la première de ces trois cas se présente, la France déclarera la guerre à la Russie seule et laissera les autres puissances suivre la conduite qui leur conviendra. Dans le second cas, si l'attaque sur Alexandrie est faite par les escadres anglaises et autrichiennes, la guerre sera déclarée à l'Autriche et à l'Angleterre, sans s'inquiéter de la Russie. Un ultimatum de ce genre laisse une chance pour la flotte de la paix."

"La France, en prenant l'Egypte sous sa protection immédiate, abandonne implicitement la Syrie qui retournerait ainsi au Sultan, sous les auspices de l'Angleterre et de l'Autriche. Quant à la déposition de Mehemet Ali, l'Angleterre n'a jamais eu l'idée de mettre à exécution une pareille sentence. Nous sommes convaincus que si le Pacha consentait à rentrer immédiatement la Syrie, la France anglaise emploierait son influence pour faire annuler le décret de déposition et pour obtenir un firman qui accordera à la famille du Pacha la possession héréditaire de l'Egypte."

Indépendamment de ces renseignemens qui nous paraissent les plus fondés en raison, il circule à Londres et à Paris une foule de bruits contradictoires sur ce qui se passe dans les différens cabinets et surtout dans celui de France. On a parlé dans les premiers jours d'octobre de la dissolution du ministère Thiers; mais on sait ce que valent des *on dit* de ce genre. Ils ont du reste démentis implicitement par l'article du *Sun* que nous venons de citer.

M. Thiers a rallié à lui ses collègues, emporté en quelque sorte d'assaut l'approbation du roi, et de plus il s'appuie sur l'opinion de la majorité des Français; c'est là une force morale bien puissante. Mais qu'importent les questions ministérielles! Ne disparaissent elles pas devant des questions d'une bien plus haute importance ?

TURQUIE.—Des lettres de Constantinople du 18 annoncent que la Porte a rejeté les dernières propositions de Mehemet Ali, et que le Sultan tient à la décision qu'il a prise, de déposer son puissant vassal. Il a nommé, pour le remplacer dans le pachalic d'Egypte Izzet Mehemet. Le Divan a déclaré ensuite que la côte de Syrie et Alexandrie seraient bloquées ; et aussitôt les ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre ont annoncé aux sujets de ces puissances à Constantinople que les escadres autrichiennes et anglaises allaient mettre à exécution cette mesure. Le 17 septembre, Nourri Bey a quitté Constantinople, afin de porter à Mehemet Ali le firman qui le dépose; et le successeur présomptif du vieux Pacha s'est rendu en Cypre afin d'attendre le résultat du message de la terre moyen que j'ai pris.

C'est à la présence de ces actes dans le sucre brut, c'est à leur action sur le sucre cristallisé pendant la purgation que l'on doit attribuer sa prompte détérioration. La majeure partie de ces matières étant de sels très hygrométriques, c'est-à-dire attirant puissamment l'humidité de l'atmosphère, se résolvent bientôt en liqui le et font tomber une portion du sucre en déliquescence. Cet effet a surtout lieu, toutes les fois que l'atmosphère se charge d'humidité. Ce sont encore ces sels qui font contracter au sucre une mauvaise odeur en vieillissant.

Si nous revenons maintenant sur l'emploi de la chaux comme agent de défécation, nous pourrons expliquer d'une manière pleinement satisfaisante et toutà fait rationnelle son action et celle de tous les autres alcalis sur le jus de canne.

La première action de la chaux est :

1o. De ramener le phosphate acide de chaux à l'état de sous phosphate et de le rendre par conséquent insoluble; de là les nombreux flocons qui se forment à l'instant de contact.

2o. De se combiner avec l'albumine végétale, de la coaguler et de la rendre également insoluble, et pendant cette action de rassembler, de réunir toutes les particules de matière fibreuse, de débris d'écorce, de tissu cellulaire, de matière verte, tenue en suspension dans le liquide et d'envelopper également la féculine qui se trouve en poudre très ténue et nageant à la surface; par conséquent si l'opération est faite à l'aide de la chaleur, les écumes sont plus volumineuses, plus fermes que si on n'y ajoutait pas de chaux; elles se réunissent mieux, sont plus consistentes et se laissent recueillir plus facilement à l'écumoir. En cela, l'action de la chaux sur l'albumine, est toute opposée à celle des autres alcalis; la chaux se combine avec elle et la coagule; la potasse, la soude, l'ammoniaque au contraire, s'opposent à sa coagulation et la redissolvent.

Si l'opération est faite à froid, tous les flocons se déposent au fond du vase, et le liquide reste clair, transparent et d'une légère couleur ambrée.

La chaux a encore la propriété de séparer l'hydrate de silice, ou silice gélatineuse qui est tenue en parfaite dissolution dans le jus de canne, et en très grande quantité. Une grande partie de cette matière montera avec les écumes, et en est ainsi éliminée. C'est cette dernière substance et le sous phosphate de chaux, qui donnent une apparence gélatineuse aux écumes. Récemment précipitées de leurs combinaisons, ces deux substances se présentent sous forme gélatineuse. Mais la chaux ne précipite aucun des autres sels de potasse et de chaux; tous restent en dissolution dans le vesou clarifié. Elle n'a non plus aucune action sur la matière gommeuse ou mucyque, ni sur la matière extractive, elle ne les sépare pas du liquide clarifié. Ces matières sont concentrées avec le jus de canne et restent dans le sucre et dans les mélasses qui en proviennent.

Si à l'eau de chaux, on substituait l'ammoniaque liquide, la potasse, la soude, il y aurait un précipité floconneux très abondant, mais nous considérons toutefois, qu'avec la chaux, parceque ces alcalis, en se combinant avec l'acide phosphorique du phosphate acide de chaux, forment des sels solubles qui restent dans le jus de canne défiqué. Ces alcalis produisent bien une défécation apparente, mais les sels qu'ils laissent dans le vesou clarifié, augmentent la quantité de ceux qui s'y trouvent naturellement et sont nuisibles au sucre; ils doivent être rejetés par tous les sucriers.

Si, au lieu de ces alcalis, on se servait d'eau de Baryte, le précipité floconneux serait encore plus considérable qu'avec la chaux; car indépendamment de la précipitation et de la coagulation de toutes les matières éliminées par la chaux, l'eau de Baryte décomposerait de plus, le sulfate de potasse, le phosphate de la même base et le phosphate acide de chaux, pour former du sulfate et du phosphate de Baryte, le premier tout à fait insoluble et le second peu soluble, et augmenterait ainsi la masse des matières précipitées. Mais il y aurait du danger à se servir de cet alcali pour défequer le jus de canne, parceque c'est un violent poison, et nous sommes loin d'en conseiller l'emploi dans ce cas. La chaux, la baryte, la strontiane, la potasse, la soude, l'ammoniaque ajoutées au jus de canne dans des proportions strictement suffisantes pour décomposer le phosphate acide de chaux et le ramener à l'état de sous phosphate, ne produisent aucune mauvaise action momentanée sur la matière sucrée; mais elles altèrent le sucre et en rendent une portion incristallisable, quand elles sont ajoutées en excès.

Ajoutées dans de justes proportions, ces matières ne sont nuisibles au sucre que par les sels solubles qu'elles y introduisent. Aucune de ces substances ne peut remplacer la chaux pure, parceque cet acali est le seul qui puisse éliminer le phosphate acide de chaux et la silice, en les rendant insolubles. Le jus de canne, comme un grand nombre de sucs d'autres plantes, contient de l'albumine végétale, mais en trop faible quantité pour pouvoir en opérer seule la défécation, on le portent un peu au dessous du point d'ébullition. On peut bien retirer par ce moyen une partie des impuretés de jus de canne; mais il reste toujours trouble, une partie de l'albumine coagulée par la chaleur, reste en suspension dans le liquide.

Dans les Indes Orientales, dans les Antilles et autres contrées où la canne est très riche, et où le jus de cannes contient quelquefois plus du cinquième de son poids en sucre et mélasse, on peut, jusqu'à un certain point, extraire le sucre cristallisé sans employer la chaux comme agent de défécation ; mais à la Louisiane, où la canne est pauvre, et où le meilleur jus de cannes manque rarement au-dessus de 9°. au pèse sirop de Baumé, on n'obtiendrait aucun résultat en employant cet agent de défécation. Dans les bonnes années, il y a néanmoins des cas où l'on ne doit employer qu'une très faible quantité de chaux.

Le vesou après avoir été ainsi clarifié ou défequé, quelques soient les moyens d'évaporation et de cuite que l'on emploie, soit à feu nu, soit par la vapeur, soit dans le vide, les causes de la détérioration du sucre n'en existent pas moins. Ce sont ces sels qui occasionnent la plus grande partie du mal

AVEQUIN.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,

Veuillez annoncer que Mr. JOHN DAVIS sera soutenu par un grand nombre de volants comme candidat à la place d'alderman du 1er District de la 1ère municipalité, en remplacement de Mr. Philip de Lafouche, décédé. 12 nov

DERNIERES DATES

New York	nov 2	Liverpool	oct 9
do	oct 31	Londres	oct 8
Philadelphie	nov 2	Havre	sept 30
Washington	nov 3	Paris	sept 30
Baltimore	nov 3	Bordeaux	sept 12
Charleston	nov 6	Madrid	sept 20
Vera-Cruz	oct 1	Cadix	sept 2
Campêche	nov 1	Hayanne	nov 1
Mexico	oct 27	Houston	oct 2

COMMERCIAL.

MARCHÉ MONÉTAIRE.
Nouvelle-Orléans, 11 novembre 1840.

Espèces ..... 2 ⅜ pour cent prime
Billets de la Banque des E.U. du pair à 1 pr.
Notes de la Trésorerie.... 2 ⅜ à do.
Souverains..... 2 ⅜ à 2 ½ pour cent prime
Doublons Espagnols..... 16 75 à 16 17
do Mexicains..... 15 75 à 16 16
Américain..... 2 ⅜ à 3 pour cent prime.

MERCREDI SOIR, 11 novembre 1840.

Le marché de coton a été assez animé et 4,300 balles ont été vendues à une hausse de ⅛ cent sur nos cotes. Jusqu'à ce que cette hausse soit réglementairement établie nous ne pouvons pas changer nos cotes.

Parmi les ventes nous signalerons les suivantes :—1100 b. à de prix qui lui ont été payés ; 300 balles Ouest des districts de l'Ouest à 8 cents ; 811 balles Louisiane et Mississipi à 7 3/16, 7 ½ 7 ⅝, 7 ¾, 7 13/16, 800 do à 8 ; 150 do à 8 ⅛ ; et 100 do à 10.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Correspondent à celle du Havre.
Louisiane et Mississipi.

Ordinaire et bas, de		à	7 1/8
Ordinaire,	7 ⅜	à	8 1/4
Bon ordinaire,	8 1/2	à	8 3/4
Bon ordinaire et petit courant,	9	à	9 1/4
Petit courant et courant,	10	à	10 1/2
Bon courant,	10 3/4	à	11 1/4

70 boucauts de sucre ont été vendus aujourd'hui à 6 ½ et 6 ¾, le stock sur la Levée est fort minime. Nous ne connaissons aucune vente sur les habitations.

La mélasse est calme de 23 à 24 cents.

La farine baisse ; il en a été offert à $4 50 , nous ne connaissons aucune vente à ce prix.

Le change n'a pas varié—France à 12, cents à 5/8 15.

FRET—Les prix sont malheureusement établis à 9/16 pour Liverpool et 1] pour le Havre.

LIVERPOOL, 9 octobre.

COTON—Son Island 14 à 18 d ; do tache de 8 à 11 ; Georgie Bowed 5 à 6 ; Mobile 5 à 7 ; Tennessee 5 à 6 ; Nlle. Orléans 5 à 8 ; Pernambuco de 6 ¾ à 8 ; Bahia de 6 ¾ à 8 ; Maranham de 7 ¾ à 8 ; Demerara de 7 à 11 ; Indes Occidentales de 6 à 8 ; Smyrne de 4 à 4 ½ ; Egypte de 6 à 8 ½ à —. Les ventes depuis vendredi de sont élevées à environ 10000 balles, dont 6000 ont été vendues aujourd'hui. Les prix n'ont pas varié, quoique le marché soit calme. Arrivé aujourd'hui mardi deux navires de Fernambuco ; 1 de Mobile et 1 d'Egypte.

LIVERPOOL, 7 octobre.

COTON—Les ventes de jeudi étaient de 3000 balles, celles de vendredi de 6000 ; de samedi 4000, de lundi 6000, et de mardi 6000. Les droits sont de 6 ½ d. Les importations ont été de 4000. Les prix sont restés les mêmes, sans variation, excepté pour Orléans, qui a été en baisse de ⅛ d.

Sucre, de 8 à 13 pour 100 de 1re. qualité.

Par la défécation à la chaux, telle qu'elle se pratique ordinairement, l'on ne retire à peu près que le 6me. ou le 5me. au plus des matières salines contenues dans le jus de canne ; c'est à-dire, à peu près les ⅔ du si phosphate de chaux et de la silice gélatineuse ; on retire de plus, une forte portion des autres matières étrangères, telles que débris d'écorce de la canne, matière fibreuse, chlorophylle, albumine et autres, formant les écumes vertes. La somme des matières éliminées par la défécation, s'élève à peu près à la moitié du poids des substances étrangères au sucre. Tous les autres sels, restent en dissolution et parfaitement intacts. Ils se retrouvent dans le sucre brut, dans les mélasses et dans les fonds de citerne. La mélasse en contient quelquefois plus de huit onces par gallon. Les fonds de citerne en sont toujours infectés.

Voici les proportions dans les quelles ces matières salines se trouvent dans 1000 gallons de jus de canne, après avoir été clarifié, ou défequé par la chaux, avant de le soumettre à l'évaporation dans l'équipage.

1000 gallons de jus de canne, après la défécation retiennent encore :

Sels divers	12 lbl. 446 gr. 37 liv. égale 8 onc. avoir du p.
Matière sucrée { Ext. / Co. }	4 164 9 3

gramme 10,021 égale 36 livre. 11 onc.

1100 gall.	10,583	40	6
1000	10,943	41	2
1000	11,307	42	5
1000	22,269	51	4
1000	24,331	55	0
1000	26,194	60	11
1000	30,330	69	6
1000	30,910	66	0
1000	31,492	69	1
9000	33,243	73	6 onces.

Avant la défécation, les 1000 gallons en contenaient 25 kilo. 863 gram. égale 57 livres 1 once — L'on voit que par la défécation, il y a à peu près la moitié des matières étrangères au sucre d'éliminées; toutes les autres matières salines sont concentrées avec le jus de cannes et se retrouvent dans le sucre brut et dans les mélasses. Il en passe à peu près la moitié dans les mélasses par l'égouttage, l'autre moitié reste dans le sucre brut. Il n'y que le raffinage qui puisse les en séparer.

La canne n'était pas riche à la Louisiane, il est assez rare qu'il passe moins de 1200 gallons de jus de canne pour faire un boucaut de 124 à 135 gallons, en sucre et mélasse. En bien, cette quantité de jus de canne, après avoir été défiquée, retient encore près de 44 livres de matières salines et autres matières organiques en dissolution.

Quand on en emploie 1500 gallons les matières étrangères au sucre, qui y sont contenues, s'élèvent à près près à 55 livres.

Enfin, quand il passe 2000 gallons de jus de canne pour faire un boucaut de sucre, ce qui n'est pas très rare à la Louisiane, le sucre et les mélasses qui en proviennent, contiennent plus de 73 livres de ces matières.

Je n'exagère pas le mal, je l'énonce tel que je l'ai vu, tel que je l'ai trouvé.

On peut estimer le boucaut de sucre brut, de 134 gallons, après trois mois d'égouttage à

Sucre purgé,	455 kil.
Mélasse,	286
	741 kilog. ou 1635 liv. poids amer

La quantité de mélasse varie selon la qualité et la variété des cannes ; mais dans toutes les circonstances, la canne d'Otahiti en rend toujours plus que la canne à ruban.

D'un autre côté, on peut regarder comme une vérité démontrée, que plus il passera de jus de canne pour faire un boucaut de sucre, plus la quantité de mélasse sera grande ; parce que la masse des matières salines sera toujours en proportion, et que ces sels feront tomber une partie du sucre en déliquescence.

Si nous comparons la richesse du jus de canne dans les contrées les plus favorables à la culture de la canne, c'est-à-dire entre les tropiques, nous trouverons une énorme différence avec celui de la Louisiane.

Dans les Indes Orientales, au Malabar, dans l'Indostan, au Bengal, au Mysore, dans les possessions anglaises et hollandaises de ces contrées, à Java, à Sumatra, à Manille, 1000 gallons de jus de canne, rendent ordinairement de 1000 à 119 livres de sucre brut et de 30 à 35 gallons de mélasses.

Dans les Antilles, à la Martinique, la Guadeloupe, la Barbade, St Vincent, St. Thomas, cette même quantité de jus de canne, ne rend jamais moins de 1000 livres de sucre.

A la Jamaique, en prenant la moyenne des produits durant l'espace de huit années, sur une habitation tenue avec ordre, on a trouvé que 1000 gallons de jus de canne, ont rendu 1000 livres de sucre brut, année commune, dans les mois les plus favorables à la roulaison, en février, mars et avril.

Les matières salines qui sont contenues dans le jus de canne riche de ces contrées, n'égalent pas à peine la moitié de celles que renferme le jus de la canne de la Louisiane.

Le tableau ci-dessus, suffira je pense, pour donner un aperçu de l'énorme quantité des matières salines qui sont contenues dans le boucaut de sucre, en le mettant tout à la cheute. Je crois ne pas trop abuser de la prévenir le lecteur, qu'il ne doit pas prendre à la lettre le chiffre que je donne, parce qu'il est impossible de le fixer d'une manière précise. Ces proportions peuvent varier, mais dans des limites étroites, la différence qu'il peut en résulter dans leur poids, dépend de la quantité et de la qualité de la chaux que l'on aura employée pour la besire. Dans les proportions que je donne, je crois ne m'être pas écarté de 2 pour 100 de leur poids, dans un boucaut de sucre dans le terme moyen que j'ai pris.

C'est à la présence de ces sels dans le sucre brut, c'est à leur action sur le sucre cristallisé pendant la purgation que l'on doit attribuer sa prompte détérioration. La majeure partie de ces matières étant de sels très hygrométriques, c'est-à-dire attirant puissamment l'humidité de l'atmosphère, se résolvent bientôt en liqui le et font tomber une portion du sucre en déliquescence. Cet effet a surtout lieu, toutes les fois que l'atmosphère se charge d'humidité. Ce sont encore ces sels qui font contracter au sucre une mauvaise odeur en vieillissant.

Si nous revenons maintenant sur l'emploi de la chaux comme agent de défécation, nous pourrons expliquer d'une manière pleinement satisfaisante et toutà fait rationnelle son action et celle de tous les autres alcalis sur le jus de canne.

La première action de la chaux est :

1o. De ramener le phosphate acide de chaux à l'état de sous phosphate et de le rendre par conséquent insoluble; de là les nombreux flocons qui se forment à l'instant de contact.

2o. De se combiner avec l'albumine végétale, de la coaguler et de la rendre également insoluble, et pendant cette action de rassembler, de réunir toutes les particules de matière fibreuse, de débris d'écorce, de tissu cellulaire, de matière verte, tenue en suspension dans le liquide et d'envelopper également la féculine qui se trouve en poudre très ténue et nageant à la surface; par conséquent si l'opération est faite à l'aide de la chaleur, les écumes sont plus volumineuses, plus fermes que si on n'y ajoutait pas de chaux; elles se réunissent mieux, sont plus consistentes et se laissent recueillir plus facilement à l'écumoir. En cela, l'action de la chaux sur l'albumine, est toute opposée à celle des autres alcalis; la chaux se combine avec elle et la coagule; la potasse, la soude, l'ammoniaque au contraire, s'opposent à sa coagulation et la redissolvent.

Si l'opération est faite à froid, tous les flocons se déposent au fond du vase, et le liquide reste clair, transparent et d'une légère couleur ambrée.

La chaux a encore la propriété de séparer l'hydrate de silice, ou silice gélatineuse qui est tenue en parfaite dissolution dans le jus de canne, et en très grande quantité. Une grande partie de cette matière montera avec les écumes, et en est ainsi éliminée. C'est cette dernière substance et le sous phosphate de chaux, qui donnent une apparence gélatineuse aux écumes. Récemment précipitées de leurs combinaisons, ces deux substances se présentent sous forme gélatineuse. Mais la chaux ne précipite aucun des autres sels de potasse et de chaux; tous restent en dissolution dans le vesou clarifié. Elle n'a non plus aucune action sur la matière gommeuse ou muqueuse, ni sur la matière extractive, elle ne les sépare pas du liquide clarifié. Ces matières sont concentrées avec le jus de canne et restent dans le sucre et dans les mélasses qui en proviennent.

Si à l'eau de chaux, on substituait l'ammoniaque liquide, la potasse, la soude, il y aurait un précipité floconneux très abondant, mais nous considérons toutefois, qu'avec la chaux, parceque ces alcalis, en se combinant avec l'acide phosphorique du phosphate acide de chaux, forment des sels solubles qui restent dans le jus de cannes défiqué. Ces alcalis produisent bien une défécation apparente, mais les sels qu'ils laissent dans le vesou clarifié, augmentent la quantité de ceux qui s'y trouvent naturellement et sont nuisibles au sucre; ils doivent être rejetés par tous les sucriers.

Si, au lieu de ces alcalis, on se servait d'eau de Baryte, le précipité floconneux serait encore plus considérable qu'avec la chaux; car indépendamment de la précipitation et de la coagulation de toutes les matières éliminées par la chaux, l'eau de Baryte décomposerait de plus, le sulfate de potasse, le phosphate de la même base et le phosphate acide de chaux, pour former du sulfate et du phosphate de Baryte, le premier tout à fait insoluble et le second peu soluble, et augmenterait ainsi la masse des matières précipitées. Mais il y aurait du danger à se servir de cet alcali pour défequer le jus de cannes, parceque c'est un violent poison, et nous sommes loin d'en conseiller l'emploi dans ce cas. La chaux, la baryte, la strontiane, la potasse, la soude, l'ammoniaque ajoutées au jus de canne dans des proportions strictement suffisantes pour décomposer le phosphate acide de chaux et le ramener à l'état de sous phosphate, ne produisent aucune mauvaise action momentanée sur la matière sucrée; mais elles altèrent le sucre et en rendent une portion incristallisable, quand elles sont ajoutées en excès.

Ajoutées dans de justes proportions, ces matières ne sont nuisibles au sucre que par les sels solubles qu'elles y introduisent. Aucune de ces substances ne peut remplacer la chaux pure, parceque cet acali est le seul qui puisse éliminer le phosphate acide de chaux et la silice, en les rendant insolubles. Le jus de cannes, comme un grand nombre de sucs d'autres plantes, contient de l'albumine végétale, mais en trop faible

(1) Le gallon équivaut presque exlus, mesure américaine, comparé aux mesures de capacité, françaises, le gallon égale 3 litres 800 millièmes de litre.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIÉS.

Navire Henry, Pearce, Liverpool, L H Onle
Bowditch, Crowell, Liverpool, B & J P Whitney
Brick Apalachicola, Thompson, Havane,
Al qpetveille & co
Powhatten, Martin, Charleston, J L Levy
Goel. Charlotte, Perry, Pensacole, T C Tuttchell
Alert, Nicholson, Mobile, J Crosby

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Shark, Martyn, des Passes.
Bateau de remorque Tiger, Crowell, venant de la Passe Nord Est.
Bateau de remorque Prairie, Wilder, venant des Passes.
Bateau de remorque Pilot, Davis, venant de la Passe Sud Ouest.
Bateau de remorque Hudson, McMillan, venant de la Passe Nord Est.
Navire à vapeur Savannah, Wide, en 40 heures de Galveston, à Bogel & Hutchins.
Navire Beaman, Crosby, de Tampa Bay, sur lest, à Buckford & Beck.
Navire Napoleon, Winsor, en 13 jours de Savannah, sur lest, au capit.
Navire Chas. Carroll, Crosby, en 16 jours de Boston, au capit.
Navire Trenton, Manson, en 14 jours de Bath, Me. au capitaine.
Navire Platina, Duncan, de Glasgow, 30 sept. au capitaine.
Navire sidney, Cowen, du Havre, 29 sept. au